



PARCOURS DE SOINS GLOBAL APRÈS LE TRAITEMENT D'UN CANCER

Vous avez terminé votre traitement actif contre le cancer depuis moins d'un an ?

Sur prescription médicale et sans avance de frais, vous pouvez **bénéficier d'un accompagnement personnalisé en soins de support pour améliorer votre qualité de vie et prendre soin de vous !**



Contactez votre médecin traitant ou votre cancérologue pour une prescription médicale. Vous serez orienté vers une structure labellisée de proximité qui prendra en charge votre parcours, sans avance de frais.

Pour les enfants et les adolescents, le pédiatre peut également prescrire ce parcours.



En savoir plus sur le "Parcours de soins global après le traitement d'un cancer" et accéder à la liste des structures labellisées :

www.oncopacacorse.org/article/parcours-global-apres-cancer